



Bilan CPOM PDP

16 décembre 2016

www.santetravailessonne.fr



Réactivité

➔ Anticipation

Dès juin 2012, la Direction de l'ASTE propose une formation sur le thème de la PDP à un groupe représentatif des différents métiers du SIST.

➔ Cellule de Conseil et Prévention de Maintien en Emploi (CCPME)

- ▶ **septembre 2012** : date de sa création
version expérimentale jusqu'en décembre 2012
- ▶ **décembre 2012** : validation par la CMT
- ▶ **janvier 2013** : entrée en vigueur officielle

654 salariés accompagnés depuis 2012
78 % de maintien en emploi

La CCPME est composée :

- * d'une assistante sociale responsable de la cellule
- * d'une psychologue du travail
- * d'un ergonome
- * d'un médecin de santé au travail
réfèrent de la cellule et médecin écoutant



Engagement collectif

Juin 2014 : appel aux volontaires pour s'investir sur le thème de la PDP.

→ 20 personnes, tous métiers confondus, réparties sur tous les centres de l'ASTE, font le choix du groupe CPOM PDP.

Les réunions en interne ont permis :

- **des échanges de pratiques**
- **une mise en cohérence**
- **de définir les objectifs:**
 - ✓ Promouvoir la PDP
 - ✓ Optimiser le recours à la visite de pré-reprise
 - ✓ Encourager le travail en réseau

➔ 4 ateliers pour 4 axes

- 1 – Communication adhérents / salariés
- 2 – Visite de pré-reprise / enquête PDP / repérage
- 3 – Communication interne
- 4 – Communication avec les partenaires



Mobilisation du réseau

Se connaître pour se faire confiance

*Autres SIST (depuis 2013)

*Cellule PDP Assurance Maladie (depuis 2013)

*Sameth 91 (depuis janvier 2015)

*Forum Santé Emploi (depuis mai 2015)

*Maison de la Justice et du Droit (depuis novembre 2016)

Un travail
d'équipe !



Déploiement de la communication

* Interne et externe

- Évolution des outils pour optimiser les pratiques et les échanges
- Création de l'adresse mail : **contactpdp@santetravailessonne.fr**

* Nouveaux moyens de diffusion

- Recrutement d'un responsable de la communication
- Refonte du site internet, avec espaces dédiés pour employeurs / salariés / partenaires
- Totems dynamiques dans les salles d'attente
- Etc.

* Interactivité

- La fiche de repérage d'un risque pdp est à disposition sur le site internet, utilisable par tout visiteur (employeur, salarié, partenaire)

CASTE la santé au travail
Fiche de repérage d'un risque de désinsertion professionnelle

Votre contact PDP : 23 rue Lavoisier - ZAC de Montbrion - 95240 Méruville - France
Tél : 01 49 90 87 56 - Fax : 01 49 90 87 56 - Mail : contactpdp@santetravailessonne.fr

*** Champ obligatoire**

Pour quel salarié ? De quelle entreprise ?

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Sexe : _____
N° SIRET : _____ N° Adresse : _____
Métier de santé au travail : _____
Centre médical : _____

Le salarié est-il informé de cette démarche ? oui non

Problématique du maintien en emploi (suspens, interruptions, régressions...)

Qui est à l'initiative du signalement ? Au chef Non

Quel est le contexte de la situation ?

Quelle est la demande ?

Fiche rédigée le : _____ par : Nom : _____ Fonction : _____
Titre : _____ Mail : _____

Transmis au Médecin de Santé au Travail le : _____

Reçu par le Médecin de Santé au Travail : _____

Décision du Médecin de Santé au Travail : _____

Pas de suite à donner / Répondre l'équipe psychosociale / l'équipe de prévention / le service social / l'atelier de CCPR / Centre de Cas et d'Évaluation de l'Équipe de Travail



Le CPOM PDP, bien que cadrant, obligatoire, contraignant parfois, a permis de construire collectivement une réflexion pour une amélioration de nos pratiques.

Aujourd'hui, nous pouvons proposer différentes façons d'accompagner un salarié pour son maintien en emploi.

Merci de votre attention